



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 25

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Margaux UEBELHARD Développement économique

Objet : Aide à l'immobilier d'entreprises et touristique

Rapporteur : Michel BEGON

Lors des Conseils communautaires du 15 décembre 2022 et du 22 juin 2023, de nouveaux dispositifs d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été adoptés à l'occasion du renouvellement d'un partenariat entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay en la matière.

En voici les principales modalités :

Aides à l'immobilier d'entreprise Département / Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
immobilier « de production » : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide de 10 % pour une dépense subventionnable maxi de 400 000 € HT (plus de plafond au m²), soit une subvention maximale de 40 000 €, - bénéficiaires : industrie, artisanat, service aux entreprises, services informatiques et numériques, prestataires de service à l'industrie, logistique, entreprises de gros, entreprises exerçant des activités de transformation et de commercialisation, à la condition de développer une activité de production, - nature des projets retenus : construction, extension, acquisition ou réhabilitation de bâtiments, - seuil retenu : 250 m² et plus. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : aide égale à celle du Département.
Aide à l'immobilier touristique : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide à l'hôtellerie de tourisme, - aide maximum de 40 000 €, - bénéficiaires : hôtel de tourisme classés 2 étoiles minimum avant ou après investissement, - nature des projets retenus : achat des murs et travaux. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.
Aide à l'hôtellerie de plein air de tourisme : 1 / aide du Département de la Haute-Loire - aide maximum de 40 000 €, - bénéficiaires : exploitants à titre individuel ou en société d'un camping avec une capacité d'au moins 50 emplacements, - nature des projets retenus : achat des murs et du foncier, investissements immobilier ou paysagers. 2 / aide de la Communauté d'agglomération : 17,50 % de la dépense subventionnable HT du Département, soit une aide maximale de 7000 €.

Outre ces dispositions financières, le partenariat entre le Département et la collectivité permet un montage et une instruction commune des dossiers par le Département, lequel soumet 8 projets éligibles aux aides de la Communauté d'agglomération au regard des modalités applicables. Le tableau ci-annexé résume les aides sollicitées.

Sur ces bases, il convient de valider les conventions attributives de subvention correspondantes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 09/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les aides à l'immobilier d'entreprises et touristiques telles que présentées dans le tableau ci-annexé, représentant un montant d'aides de 230 621,54 €,
- VALIDE les conventions d'attribution d'aides correspondantes et ci-annexées,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à les signer.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 26

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Jonathan VALLIN-BIDON Développement économique

Objet :	Dérogation au repos dominical des commerces de détail au titre de l'année 2025
----------------	--

Rapporteur : Corinne BRINGER

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite « Macron » donne la possibilité aux maires de répondre à la demande d'ouverture des commerces, lorsqu'elle génère plus d'activité et plus d'emploi, dans la limite de cinq dimanches, après consultation du Conseil Municipal, et dans la limite de douze dimanches par an après consultation du Conseil de l'Intercommunalité.

Chaque année, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, au titre de sa compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » engage une concertation avec les communes de l'unité urbaine du Puy-en-Velay et les communes disposant d'une Grande et Moyenne Surface (GMS) de façon à tendre à une position partagée et commune sur le nombre et la répartition de ces dimanches du Maire.

Suite à la saisine de la ville du Puy-en-Velay, il est demandé au Conseil Communautaire de fixer pour certains domaines d'activité, le nombre de dimanches accordés à sept.

Au terme de cette concertation et pour harmoniser le nombre de répartition des dimanches, le Conseil Communautaire est appelé à fixer les dérogations au repos dominical pour l'année 2025 pour l'ensemble des commerces de détail, selon une répartition par domaines d'activité, comme suit :

Commerces de détail automobile

19 janvier
16 mars
15 juin
14 septembre
12 octobre

Commerces de détail alimentaire

12 janvier
29 juin
30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

Commerces de détail de jeux et jouets

16, 23 et 30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

Autres commerces de détail

12 janvier
29 juin
30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

Le Conseil Communautaire :

- FIXE à cinq le nombre de dimanche pour les commerces de détail automobile,
- FIXE à sept le nombre de dimanche pour les commerces de détail de jeux et jouets, de détail alimentaire et les autres commerces de détail,

Délibération n°26 du 25/09/2024

- PRÉCISE

la répartition des dimanches par domaine d'activité comme suit :

Commerces de détail automobile

19 janvier
16 mars
15 juin
14 septembre
12 octobre

Commerces de détail alimentaire

12 janvier
29 juin
30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

Commerces de détail de jeux et jouets

16, 23 et 30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

Autres commerces de détail

12 janvier
29 juin,
30 novembre
7, 14, 21 et 28 décembre

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 2
Celline GACON, Laurent JOHANNY

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 27

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°27 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale
Affaire suivie par : Benoît JOUVET

Objet :	Rapport annuel 2023 - Abattoir communautaire : approbation
----------------	--

Rapporteur : Gérard GROS

L'abattoir de Polignac est géré en régie par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Le rapport d'activité est établi comme chaque année et a été présenté en Conseil d'exploitation.

Après présentation des travaux du service en 2023, il vous est donc proposé d'en prendre acte.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 09/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE du rapport d'activité 2023 du service de l'abattoir communautaire.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 28

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°28 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Ateliers des Arts

Objet :	Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle : renouvellement pour 2024/2027
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Par délibération du 9 avril 2021, le Conseil communautaire a décidé de s'engager dans le dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle pour une durée de trois années avec les financeurs suivants : la DRAC Auvergne Rhône Alpes, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales.

Les trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) sont :

- des rencontres avec des artistes, des scientifiques, des journalistes et des œuvres,
- des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et culturels,
- des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Elle contribue à l'ambition de permettre à tout habitant de suivre un parcours de découverte et de pratique artistique ainsi que culturelle.

Ce dispositif a permis aux divers services culturels (service actions et équipements culturels, service du musée Crozatier, Pays d'Art et d'Histoire, Ateliers des Arts et Bibliothèque municipale) de proposer des projets culturels transversaux qui ont rayonné sur le territoire urbain et rural de l'agglomération avec des projets qualitatifs en direction de tous les publics.

Chaque année, de 2021 à 2023, il a été porté par chacun des services 3 projets sur une année scolaire soit 9 en 3 ans avec une vingtaine d'actions concrètes par an à l'attention de différents publics. Les projets les plus marquants ont été « Simone Weil, la visionnaire » et « C'est géant avec la venue des artistes de renommée internationale Ella & Pitr. ».

10 000 personnes ont été touchées en 3 ans de la petite enfance, en passant par les scolaires, les personnes âgées, les milieux spécialisés, les personnes en précarité mais encore le grand public...

Bilan financier 2021-2023

Année	DÉPENSES	RECETTES						
		Montant	%	DRAC	Région	Département	Reste à charges CA	
2021	41 753 €	28 000 €	67 %	21000 €	3000 €	4000 €	13 753 €	33 %
2022	43 406 €	31 500 €	73 %	26000 €	3000 €	2500 €	11 906 €	27 %
2023	45 823 €	32 000 €	70 %	25000 €	3000 €	4000 €	13 823 €	30 %

Dans le cadre des enjeux du projet de territoire de la Communauté d'agglomération, afin de poursuivre ce partenariat et permettre le financement de futurs projets culturels, il est proposé la signature de la convention territoriale d'Education Artistique et Culturelle ci-jointe en annexe.

Pour les années 2025 à 2027, une attention particulière sera portée aux projets favorisant la rencontre, la transmission, les connaissances et les savoir-faire en tissant des relations avec les habitants sur les territoires les plus isolés socialement, géographiquement, culturellement afin de tendre vers un rééquilibrage territorial.

Le projet 2024/2025 présenté et validé par les partenaires (DRAC, Région et Département) consiste en la création d'une expérience olfactive et sensorielle mêlant différentes disciplines artistiques : musique, art-design, littérature, oeuvres du musée et de s'exprimer par le biais du sensoriel, de prendre le temps de sentir, de ressentir les émotions et les partager. L'idée est de travailler sur des odeurs qui font le territoire, pour sentir, ressentir. Le résultat sera une cartographie du territoire des sensations.

Le projet de budget prévisionnel est le suivant :

Budget 2025 CTEAC	Dépenses	Recettes								
		SUBVENTIONS		DRAC	Région	Départ ement	Billetterie	Agglo		
Action 1 Écoutez à plein nez	14 177,88 €	8 700 €	17,25 %				850,00 €	4 627,88 €	9,18 %	
Action 2 Cartographie olfactive du territoire	20 850,00 €	15 900€	31,53 %					4 950,00 €	9,82 %	
Action 3 Littérature et odeur	2 600,00 €	2 000 €	3,97 %					600,00 €	1,19 %	
Action 4 Farelaria Sculpture sociale & exposition	7 000,00 €	4 650 €	9,22 %					2 350,00 €	4,66 %	
Action Trace et valorisation	5 800,00 €	5 400 €	10,71 %					400,00 €	0,79 %	
Total	50 427,88 €	36 650€	72,68 %	25 000€	8 000 €	3 650€	850 €	12 927,88 €	25,64 %	50 427,88 €
				36 650,00 €				4 677,88 €		

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- S'ENGAGE à poursuivre le dispositif d'Éducation artistique et culturelle pour les années 2024 à 2027 avec les partenaires suivants : Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Culture, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de la Haute-Loire et Caisse d'Allocations Familiales,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la Convention Territoriale d'Éducation artistique et culturelle pour les années 2024 à 2027,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à percevoir les subvention obtenues dans le cadre de la convention visée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 29

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Anna REMUZON Patrimoine

Objet :	Pays d'art et d'histoire, programmation 2025 : demandes de subventions auprès du Département de la Haute-Loire et de la DRAC Auvergne – Rhône-Alpes
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le Pays d'art et d'histoire assure la valorisation et l'animation du patrimoine du territoire de la Communauté d'agglomération. Ses missions principales sont de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, d'inciter à un tourisme de qualité, d'initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.

À ce titre, le Pays d'art et d'histoire établit chaque année deux programmations mettant en valeur les différents patrimoines (industriel, vernaculaire, immatériel, religieux, civil...). Elles proposent des visites guidées aux thématiques diverses, des conférences, des expositions temporaires et itinérantes, ainsi que de nombreux ateliers et visites pédagogiques. Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire publie des brochures sur le patrimoine à destination de tous les publics.

Afin de mener à bien les missions du Pays d'art et d'histoire en 2025 et au regard de la convention « Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté d'agglomération et le ministère de la Culture, il est proposé au Conseil communautaire de solliciter les subventions mobilisables de la part des partenaires institutionnels : le Département de la Haute-Loire (15 000 euros) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne – Rhône-Alpes (32 000 euros).

Le plan de financement prévisionnel du service serait le suivant :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Fonctionnement (sans charges de personnel)	119 000 €	Département PAH	15 000 €
		DRAC PAH	32 000 €
		Département ECHO	4 500 €
		Région ECHO	8 000 €
		Billetterie	15 000 €
		Autofinancement	44 500 €
TOTAL	119 0000 €	TOTAL	119 000 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- DEMANDE à Monsieur le Président ou son représentant de solliciter des subventions auprès du Département de la Haute-Loire et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne – Rhône-Alpes, d'en accepter l'attribution et d'en

demander le versement,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 30

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°30 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Anna REMUZON Patrimoine

Objet :	Pays d'art et d'histoire – Événement artistique « Écho » 2025 : demande de subventions publiques, de mécénat privé et tous types de partenariats
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le Pays d'art et d'histoire (PAH) assure la valorisation et l'animation du patrimoine du territoire de la Communauté d'agglomération. Ses missions principales sont de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, d'inciter à un tourisme de qualité, d'initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.

À ce titre, le Pays d'art et d'histoire organise, en 2025, et en parallèle de l'exposition temporaire organisée au musée Crozatier sur le thème du Japon, un événement artistique sur le territoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay. Cet événement, intitulé « *Écho* », consiste en l'installation éphémère de 6 œuvres d'art contemporain réparties sur le territoire. Le thème de cette troisième saison s'articulera autour du thème « Archipels ». Un appel à projet sera diffusé prochainement auprès d'artistes professionnels. Les œuvres réalisées obéiront à un cahier des charges respectueux de l'environnement et mettant en valeur le patrimoine local.

Chaque artiste dispose de 5 000 euros (3 500 euros au titre des frais de production et 1 500 euros au titre des droits d'auteur) pour réaliser son œuvre ; soit un budget de 30 000 euros au total qui correspond au budget exposition historique du PAH. En plus des œuvres, l'événement est au cœur de la programmation estivale du PAH et de la médiation auprès des scolaires. Avec les animations et la communication, l'événement et ses actions périphériques représentent un peu plus de 50 000 euros dans le budget du PAH.

Jusqu'à présent, l'événement a été soutenu spécifiquement par la Région (à hauteur de 8 000 euros dans le cadre du dispositif festival) et par le Département (à hauteur de 4 500 euros au titre des expositions) ; en plus de tous les partenaires qui se sont joints à l'événement.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- SOLLICITE des subventions publiques et du mécénat privé, au titre de l'évènement artistique « *Écho* » 2025 du Pays d'art et d'histoire, d'en accepter l'attribution et d'en demander le versement, des partenariats, d'en accepter la participation,
- ACCEPTE l'attribution desdites subventions publiques et sommes liées au mécénat privé, la mise en place desdits partenariats pour l'évènement artistique « *Écho* » 2025 et la programmation y afférente,
- AUTORISE le Pays d'art et d'histoire à lancer l'évènement artistique « *Écho* » 2025, Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le versement des subventions publiques et du mécénat privé, Monsieur le Président ou son représentant à accepter la participation de partenaires,

Délibération n°30 du 25/09/2024

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 31

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Musée Crozatier : demandes de subventions, recherche de mécénat et de partenariat pour l'exposition temporaire 2025 : Japon, un raffinement dévoilé
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le musée Crozatier souhaite présenter du 18 avril 2025 au 4 janvier 2026 l'exposition **Japon, un raffinement dévoilé** (titre non arrêté).

Cette exposition est motivée par la présence en Haute-Loire d'une collection privée d'art japonais que le propriétaire est désireux de partager. En outre, l'Exposition universelle de 2025 aura lieu à Osaka au Japon.

Des œuvres remarquables conservées dans les musées d'Auvergne-Rhône-Alpes, objets peu montrés au public, compléteront cette riche collection privée. Cette exposition temporaire inédite proposera des thématiques comme les armes et armures, les kimonos en soie, les laques, la céramique, les objets de la cérémonie du thé, la sculpture en bois, en ivoire ou en métal, la peinture ou l'estampe... du 17^e siècle à la période contemporaine. Les 200 pièces rassemblées seront toutes de très belle qualité et seront les témoins d'une civilisation qui captive l'occident depuis des siècles. Ce projet sera conçu comme un voyage dans ce pays fascinant.

Les musées régionaux qui pourraient participer à cette exposition sont (demandes en cours) :

Musée-Château d'Annecy,
Monastère royal de Brou, Bourg-en-Bresse,
Musée Savoisien, Chambéry,
Musée Bargoin, Clermont-Ferrand,
Musée des Confluences, Lyon,
Musées des tissus et des arts décoratifs, Lyon,
Musée des beaux-arts de Lyon,
Musée Gadagne et musée de la marionnette, Lyon,
Musée d'art contemporain, Lyon,
Musée de Grenoble,
Musée Mandet, Riom,
Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne,
Musée des Arts d'Afrique et d'Asie, Vichy,
Musée Sahut – Volvic.

Cette exposition se déroulera sur 450 m² avec une muséographie ambitieuse et de nombreux supports de médiation pour faciliter la visite d'un public familial mais aussi répondre aux attentes d'un public connaisseur. Sa durée de huit mois, avec des horaires d'ouverture adaptés, permettra de toucher un large panel de visiteurs.

Elle sera accompagnée par un album en coédition et doublée d'une programmation culturelle dynamique en direction des scolaires, des habitants de la Haute-Loire et des départements proches (Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Lozère, Ardèche, Rhône). Seront créées des passerelles avec les structures culturelles de l'Agglomération (théâtre, bibliothèque, conservatoire...) pour mettre en valeur des thématiques à décliner dans les arts plastiques et le spectacle vivant.

La troisième édition de *Écho. Land Art en Velay* proposera en synergie six œuvres d'art contemporain sur le sujet «Archipels» qui émailleront le territoire de l'Agglomération.

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES (en euros)		RECETTES (en euros)	
Transport œuvres et déplacements	40 000	<u>Recettes propres</u>	80 000
		- <i>Billetterie</i>	60 000
		- <i>Boutique</i>	20 000
Assurance	15 000		
Restauration	10 000		
Guidage (vacataires), médiation, programmation culturelle, évaluation	30 000		
Conception, scénographie <i>dont droits d'exposition</i>	75 000 5 000	<u>Subventions</u>	110 000
		- <i>DRAC</i>	15 000
		- <i>Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes</i>	65 000
		- <i>Conseil départemental de Haute-Loire</i>	30 000
Communication	55 000	Mécénat	10 000
Catalogue <i>dont droits photo</i>	15 000 2 000		
Boutique (hors catalogue)	10 000	Reste à charge : Agglomération du Puy-en-Velay	50 000
TOTAL DES CHARGES	250 000	TOTAL DES PRODUITS	250 000

L'exposition peut être subventionnée par la DRAC et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que par le Conseil Départemental de Haute-Loire. Il est proposé au Conseil communautaire de solliciter une subvention du montant le plus élevé possible auprès de ces trois partenaires publics.

En outre, seront sollicités le Consulat du Japon, des entreprises privées pour du mécénat sous forme d'aide financière, matérielle ou partenariale. Il est proposé au Conseil communautaire d'avoir recours à du mécénat pour le montant le plus élevé possible ainsi qu'à des partenariats ambitieux.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- CONFIRME la tenue d'une exposition en 2025 sur l'art japonais au musée Crozatier,
- VALIDE le budget prévisionnel avec inscription des crédits au budget primitif 2025 (250 000 euros),
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de la Haute-Loire,
- ACCEPTE le versement des subventions accordées pour l'exposition,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à demander le versement des subventions,

- AUTORISE la recherche de mécénat sous forme d'aide financière, matérielle et partenariale pour l'exposition,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette exposition.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 32

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Musée Crozatier, nouveau tarif : animations ludiques
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Afin de permettre le développement de nouvelles offres au musée Crozatier, il est proposé de créer un tarif pour les animations ludiques, qu'elles soient faites en autonomie ou non (escape game, jeux de société au musée, etc).

Il est proposé de compléter le paragraphe II de la grille tarifaire du service Patrimoine approuvée par la délibération n°51 du 8 juillet 2024, en y ajoutant le tarif ci-dessous :

II- TARIFS DES VISITES GUIDÉES, CONFÉRENCES ET ANIMATIONS POUR LES INDIVIDUELS

Animation ludique (escape game, jeux de société, etc)	10,00 € par groupe, + les entrées au musée
---	--

La grille tarifaire récapitulative du service Patrimoine est ici annexée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la création du tarif *Animation ludique* comme suit : 10,00 € par groupe, en sus des entrées au musée Crozatier,
- DÉCIDE de compléter le paragraphe *II- Tarifs des visites guidées, conférences et animations pour les individuels*, de la grille tarifaire du service Patrimoine, par l'ajout du tarif suivant :

Animation ludique (escape game, jeux de société, etc)

10,00 € par groupe, + les entrées au musée
--

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_263-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 33

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°33 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Eric BERARD Sports

Objet :	Centre Aqua Passion de Lavoûte sur Loire : approbation d'une tarification pour la location de la salle de fitness
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Le Centre Aqua Passion de Lavoûte sur Loire possède une salle de fitness qui est mise à disposition gratuitement des écoles et des associations sous conventions.

Les récentes demandent de location, de prestataires privés, impliquent la mise en place d'une tarification.

À cet effet, il est nécessaire de fixer une grille tarifaire, pour sa location, qui tienne compte de la domiciliation des prestataires privés.

GRILLE TARIFAIRE POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE FITNESS DU CENTRE AQUA PASSION DE LAVOÛTE SUR LOIRE										
SAISON	Écoles, associations ou organismes sportifs de la Communauté d'agglomération	Prestataires privés domiciliés dans la Communauté d'agglomération			Prestataires privés domiciliés en Haute Loire mais en dehors de la Communauté d'agglomération			Prestataires privés domiciliés hors de la Haute Loire.		
		heure	1/2 jour	jour	heure	1/2 jour	jour	heure	1/2 jour	jour
2024/2025	GRATUITE	8,85 €	27,20 €	54,80 €	13,50 €	41,20 €	82,05 €	18,40 €	54,80 €	109,85 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire, présentée ci-dessus, pour la location de la salle de fitness du Centre Aqua Passion de Lavoûte sur Loire.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_264-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 34

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°34 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Centre aqualudique "La Vague" - espace de restauration intérieur : redevance d'exploitation et d'occupation temporaire du domaine public
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est propriétaire et gestionnaire du Centre Aqualudique "La Vague".

Situé sur un site unique, la piscine « La Vague » offre aux usagers un espace de loisirs aquatiques remarquable avec ses six bassins intérieurs, un toboggan et des espaces aqua-récratifs, le tout sur plus de 6 000 m².

Pour la saison automnale, soit du 1er octobre 2024 au 29 décembre 2024, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a souhaité confier à un professionnel, l'exploitation et la gestion de l'espace de restauration, qui se décomposent ainsi :

- un point principal de production / espace de consommation qui se situe dans le hall d'accueil.

Il s'agit d'un espace de près de 120 m² composé :

- d'un local de production de 15 m²,
- d'un local de stockage de 15 m²,
- d'un espace de vente de 10 m² avec comptoir,
- d'un espace de restauration de 80 m².

Concernant l'occupation du domaine public, il revient au Conseil Communautaire d'approuver le montant proposé par le futur gestionnaire du snack pour la période comprise entre le 1er octobre et le 29 décembre 2024, le prix plancher fixé par la Communauté d'agglomération était de 400 € par mois d'occupation.

Ainsi, c'est au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence, conformément à l'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et l'obligation pour une collectivité de s'assurer que tous les candidats potentiels à l'octroi d'une autorisation, permettant l'exercice d'une activité économique sur le domaine public, soit traité avec toutes les garanties d'impartialité et de transparence que La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a retenu l'offre de Monsieur Nino PEREIRA.

Le preneur propose de reverser à la Communauté d'agglomération une redevance mensuelle de 400 € net par mois d'occupation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

Le Conseil Communautaire :

-ATTRIBUE la gestion de l'espace restauration à Monsieur Nino PEREIRA,

- FIXE à 400 € net mensuels de toutes charges la redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'espace restauration du centre

Délibération n°34 du 25/09/2024

aqualudique La Vague du 1er octobre 2024 au 29 décembre 2024,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation du domaine public ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 35

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°35 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Eric BERARD Sports

Objet :	Le Puy Baseball Club - construction d'une cabine de scorage : demande de subvention
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'association « Le Puy Baseball Club » a déposé une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'un projet de construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard.

Cette démarche est conduite afin de se mettre en conformité avec les normes fédérales du baseball.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Baseball et elle est reconnue Club communautaire. Elle est composée de 60 licenciés. Les adhérents du Club sont issus à environ 65 % environ de la Communauté d'agglomération. L'équipe Séniors évolue au plus au niveau régional.

Elle n'a pas de salarié et repose entièrement sur ses bénévoles.

Ce club perçoit de la Communauté d'agglomération une subvention annuelle de 2 000 €.

La construction de la cabine, d'une empreinte foncière inférieure à six mètres carrés (2,95 mètres de longueur sur 2 mètres de large pour 2,5 mètres de hauteur) sera assurée par les adhérents et les sponsors du club.

Elle fera face au terrain afin de permettre la meilleure visibilité possible aux arbitres de marque.

Le coût TTC de l'opération, selon le budget prévisionnel déposé, s'élève à 5 057,71 €.

Des entreprises mécènes ainsi que des fonds propres permettent un apport de 1 057,71 €.

Au titre de la compétence soutien aux clubs sportifs possédant un rayonnement communautaire, le principe d'une aide de la collectivité est possible.

La demande d'aide du club est de 4 000 € qui sera versée en une seule fois sur présentation d'un état récapitulatif des factures signées par le représentant légal de l'association et certifié par son comptable.

Le plan de financement s'établit ainsi :

DÉPENSES		RECETTES	
Achat de matériels	5 057,71 €	Partenaires privés et autofinancement	1 057,71 €
		Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	4 000,00 €
Total des dépenses	5 057,71 €	Total des recettes	5 057,71 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Délibération n°35 du 25/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE une aide d'un montant de 4 000 € à l'association Le Puy Baseball Club pour la construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 35

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Eric BERARD Sports

Objet :	Le Puy Baseball Club - construction d'une cabine de scorage : demande de subvention
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'association « Le Puy Baseball Club » a déposé une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération, dans le cadre d'un projet de construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard.

Cette démarche est conduite afin de se mettre en conformité avec les normes fédérales du baseball.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de Baseball et elle est reconnue Club communautaire. Elle est composée de 60 licenciés. Les adhérents du Club sont issus à environ 65 % environ de la Communauté d'agglomération. L'équipe Séniors évolue au plus au niveau régional.

Elle n'a pas de salarié et repose entièrement sur ses bénévoles.

Ce club perçoit de la Communauté d'agglomération une subvention annuelle de 2 000 €.

La construction de la cabine, d'une empreinte foncière inférieure à six mètres carrés (2,95 mètres de longueur sur 2 mètres de large pour 2,5 mètres de hauteur) sera assurée par les adhérents et les sponsors du club.

Elle fera face au terrain afin de permettre la meilleure visibilité possible aux arbitres de marque.

Le coût TTC de l'opération, selon le budget prévisionnel déposé, s'élève à 5 057,71 €.

Des entreprises mécènes ainsi que des fonds propres permettent un apport de 1 057,71 €.

Au titre de la compétence soutien aux clubs sportifs possédant un rayonnement communautaire, le principe d'une aide de la collectivité est possible.

La demande d'aide du club est de 4 000 € qui sera versée en une seule fois sur présentation d'un état récapitulatif des factures signées par le représentant légal de l'association et certifié par son comptable.

Le plan de financement s'établit ainsi :

DÉPENSES		RECETTES	
Achat de matériels	5 057,71 €	Partenaires privés et autofinancement	1 057,71 €
		Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	4 000,00 €
Total des dépenses	5 057,71 €	Total des recettes	5 057,71 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/09/2024

Délibération n°35 du 25/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- ACCORDE une aide d'un montant de 4 000 € à l'association Le Puy Baseball Club pour la construction d'une cabine de scorage sur le site de Guitard,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 37

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les comptes et la gestion de la Société Publique Locale du Velay pour les exercices 2017 et suivants
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes (CRC) a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de la SPL du Velay sur la période 2017 et suivants. Elle a produit le rapport d'observations définitives qu'il convient de présenter au Conseil Communautaire conformément aux dispositions de l'article L. 243-6 du Code des juridictions financières.

Le contrôle a porté plus particulièrement sur les points suivants :

- La gouvernance,
- La revue des principales opérations,
- La situation financière,
- La commande publique,
- Les liens avec le groupement d'employeurs des entreprises publiques locales du Velay (GEEPLV).

Il ressort du contrôle de gestion les principaux points suivants :

- Une gouvernance à consolider,
- Une diversité d'opérations menées et des hausses de coûts importantes,
- Des risques d'opérations portés par les collectivités,
- Des relations avec l'association « Groupement d'Employeurs des Entreprises Publiques Locales du Velay » à sécuriser et à simplifier.

Sur ces bases, le rapport d'observation de la CRC émet les six recommandations suivantes :

- S'attacher à la recherche d'une représentativité équilibrée des femmes et des hommes au conseil d'administration, en lien avec les collectivités et établissements publics locaux actionnaires.
- Améliorer la transparence des cessions de biens immobiliers en privilégiant la procédure d'appel à promoteurs.
- Dresser, avant de s'engager dans un traité de concession, un état des lieux préalable pour les opérations d'aménagement d'envergure ou exposées à des risques de réalisation particuliers (réhabilitation).
- Mettre fin à la situation porteuse de conflits d'intérêts, par l'effet du cumul de fonctions de président-directeur général de la SPL et de président du Groupement d'Employeurs des Entreprises Publiques du Velay (GEEPLV).
- Clarifier et simplifier les relations financières de la SPL du Velay avec le GEEPLV.
- Se doter de moyens propres permettant à la société d'exercer ses missions.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE de la présentation du rapport d'observations définitives du contrôle des
Délibération n°37 du 25/09/2024

comptes et de la gestion de la SPL du Velay accompagné des réponses de la Ville du Puy-en-Velay et de la SPL du Velay ci-annexés et de la tenue du débat qui s'en est suivi.

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 38

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Virginie FAURE Aménagement de l'espace - Urbanisme

Objet :	Arrêt du PLU de la commune de Solignac-sur-Loire : avis de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
----------------	--

Rapporteur : Jérôme BAY

La Commune de Solignac-sur-Loire compte près de 1283 habitants et fait partie des 13 communes structurantes de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Par délibération du 13 juin 2024, elle a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). En tant que personne publique associée, la Communauté d'agglomération est consultée au titre de ses compétences et est invitée à formuler un avis.

Synthèse des projections de développement de la commune

L'estimation des zones à ouvrir à l'urbanisation repose sur le scénario démographique retenu par la commune, la densité souhaitée des futures opérations, la possible récupération de logements vacants et les projets structurants projetés sur les 10 à 12 prochaines années (économique, équipements).

Le projet de PLU de la commune se fonde sur un scénario de développement dit « haut » avec une croissance démographique de 0,71 %, similaire à la croissance démographique observée sur la précédente période (0,71 % sur 2008-2018). Ce taux est à mettre au regard des 0,55 % de croissance démographique prévue dans le SCOT et le PLH pour l'ensemble de l'Agglomération. La commune ambitionne donc, d'ici 12 ans, l'arrivée de 120 habitants supplémentaires et la mise sur le marché de près de 90 logements.

Cet objectif de logement est supérieur à l'objectif initialement défini dans le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de la Communauté d'agglomération. En effet, celui-ci fixe pour la commune un objectif annuel de création de logements compris entre 5 et 7 logements, soit entre 60 à 84 logements sur 12 ans.

En matière de densité, la commune s'appuie sur une densité de 12 logements/ha qui, bien que supérieure aux densités observées sur les dernières opérations, s'avère être la densité minimale souhaitée par le SCOT (densité comprise entre 12 logements/ha et 15 logements/ha pour les communes dites structurantes). Sur les six secteurs d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) identifiés par la commune, cinq de ces OAP s'appuient sur la densité minimale du SCOT (12 logements/ha). Seule une OAP permet de proposer une densité un peu supérieure de 14 logements/ha. Si les OAP privilégient les formes d'habitat individuels purs et/ou groupés, les densités proposées semblent privilégier l'habitat individuel pur de grande typologie.

Au-delà du scénario et des densités retenus, la révision du PLU de Solignac-sur-Loire contribue à diminuer le potentiel foncier urbanisable de 15 ha pour l'habitat mais ne donne que peu d'éléments quant à l'évolution des zones entre le PLU actuel et le PLU futur, toutes destinations confondues.

Au regard de la loi Climat et Résilience, la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est élevée sur la commune à 12ha sur la période de référence 2011 – 2020. Ceci indiquerait donc un objectif de consommation foncière d'ici 2031 de 6 ha, toutes destinations confondues selon les termes de cette même loi.

En l'occurrence, le potentiel foncier urbanisable, hors zone AU, est estimé à 19,4 ha. Ce potentiel est justifié dans le projet de PLU par un coefficient de rétention foncière élevé (50 %).

La Communauté d'agglomération peut néanmoins relever un objectif de réduction de vacance cohérent et un potentiel foncier urbanisable situé pour 89 % en dents creuses.

Type de zones	Nom de la zone	Intitulé de la zone	Surface (ha)	Potentiel foncier urbanisable (ha)		
				Total	dont en dents creuses	dont en extension
Zones urbaines (U)	Ua	Zone urbaine multifonctionnelle correspondant au centre-bourg historique	4,8	0,0	0,0	0,0
	Ub	Zone urbaine multifonctionnelle correspondant aux tissus bâtis hétérogènes	9,5	0,9	0,9	0,0
	Uc	Zone urbaine à dominante d'habitat correspondant aux extensions en périphérie du bourg	56,3	5,9	5,8	0,1
	Uav	Zone urbaine d'habitat traditionnel correspondant aux villages à vocation résidentielle	36,1	5,7	4,4	1,3
	Ue	Zone urbaine accueillant des équipements publics, d'intérêt collectif, sportifs et touristiques	6,8	0,3	0,3	0,0
	Uy	Zone urbaine à vocation d'activités économiques	44,5	6,6	5,8	0,8
Sous-total zones U			158,0	19,4	17,2	2,2
Zones à urbaniser « ouvertes » (1AU)	1AUc	Zone à urbaniser à court terme pour accueillir de l'habitat	3,2	3,1	0,8	2,3
Zones à urbaniser « fermées » (2AU)	2AUc	Zone à urbaniser à long terme pour accueillir de l'habitat	2,1	2,1	0,0	2,1
Sous-total zones AU			5,3	5,1	0,8	4,4
Total			163,3	24,5	17,9	6,6

Synthèse issue du rapport « justifications du projet et évaluation environnementale » - projet de PLU

Toujours dans le domaine de l'habitat, il ressort pour la commune un besoin en logements locatifs aux typologies variées, notamment plus petites, permettant d'assurer le parcours résidentiel et une offre de logement à proximité de la zone d'emplois. Le projet de PLU tel que proposé ne donne que peu de garanties quant à une diversification résidentielle.

En matière économique, la Communauté d'agglomération faisait part d'un besoin en foncier limité à court et moyen termes en tenant compte de l'extension récente de la zone de Fangeas sur la commune de Solignac et du fléchage de plusieurs hectares sur la commune de Saint- Christophe-sur-Dolaizon. Le zonage tel que proposé obère la zone d'activités actuelle en rendant naturels des terrains de propriété intercommunale voués à étendre les capacités d'accueil de la zone (parcelles cadastrées G 1319, 806, 807, 808, 809, 1309 et 1297), aujourd'hui situés en zone AUi du PLU actuel.

Sur le plan du développement durable, la Communauté d'agglomération constate que la préservation des zones humides a été intégrée au projet de PLU.

Elle note que les seules données accessibles sur le volet inondation sont liées à l'Atlas des zones inondables ayant trait à l'axe Loire. Elle souligne la présence d'un cours d'eau qui traverse le bourg de Solignac et qui se trouve en partie contraint dans sa traversée urbaine avec un risque inondation au regard des enjeux présents (habitations).

Enfin, des remarques techniques figurent en annexe de cette délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 09/09/2024

Le Conseil Communautaire :

Délibération n°38 du 25/09/2024

- ÉMET un avis favorable au projet de PLU,
- APPORTE les réserves suivantes :
 - ~ En matière économique : il est demandé que la zone d'activités des Fangeas intègre les terrains acquis ou à acquérir par la Communauté d'agglomération et voués à accueillir de nouvelles entreprises et dessertes (parcelles G 1319, 806, 807, 808, 809, 1309 et 1297).
 - ~ En matière d'habitat : dans un double objectif de réduction de la consommation des espaces naturels et forestiers et de diversification de l'offre résidentielle (notamment programmation de logements locatifs de typologies petites à moyenne), il est demandé, sur des secteurs d'OAP à minima, de proposer une densité un peu plus soutenue et/ou de garantir en partie des formes d'habitat autres que l'individuel pur.
 - ~ En matière de développement durable : il est rappelé l'importance du rôle des zones humides sur la régulation des écoulements en cas d'aléas inondations et l'intérêt à garantir leur préservation et leur restauration. En outre, il est suggéré que les évolutions du PLU concourent à assurer le bon écoulement du cours d'eau qui traverse le bourg, limite les contraintes à l'écoulement et préserve les zones d'expansion en amont de la zone urbaine pour limiter les risques.
- REGRETTE le manque de clarté des justifications du projet ne permettant pas une totale appréhension des évolutions apportées, positives comme négatives.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 39

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

Objet :	Examen des rapports annuels fournis par chaque délégataire dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de structures petite enfance
----------------	--

Rapporteur : Marielle ROCHER

Conformément à l'article 42 du contrat de DSP, chaque délégataire doit fournir chaque année à l'autorité délégante, avant le 1er juin, le rapport mentionné aux articles L. 3131-5 du Code de la commande publique et L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

• **Rappels des caractéristiques générales de la DSP**

Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant le nom des établissements d'accueil du jeune enfant, le délégataire désigné par le Conseil Communautaire pour la prise en charge de la gestion et de l'exploitation de chaque structure et la durée du contrat DSP.

Nom de la structure	Communes	Agrément	Délégataire	Durée du contrat
Micro-crèche « De Fil en Aiguilhe »	Aiguilhe	10	Association Micro-Crèche ADMR Agglomération	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028
Micro-crèche « Les Chaspinous »	Chaspinhac	9		
Micro-crèche « Les P'tits Pas »	Cussac-sur-Loire	10		
Micro-crèche « Minipouce »	Lavoûte-sur-Loire	10	Association Micro-crèche ADMR Minipouce	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028
Micro-crèche « Minipouce »	Saint-Vincent	10		
Micro-crèche « Libellules et Papillons »	Allègre	12	Association Petite Enfance ADMR 43	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028
Multi-accueil « Arc-en-Ciel »	Chadrac	17	Groupe Objectifs	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028
Multi-accueil « Le Pays Imaginaire »	Rosières	22		1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024
Multi-accueil « Farandole »	Vorey	18	Association Familles Rurales de Vorey sur Arzon	1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028

Le délégataire assure l'exploitation et la gestion du service délégué à ses risques et périls, afin

Délibération n°39 du 25/09/2024

de garantir la qualité du service rendu aux usagers et la conservation du patrimoine mis à disposition pour l’exploitation du service délégué.

Les missions du délégataire sont détaillées à l’article 6 du projet de contrat. Les caractéristiques des prestations confiées au titulaire du contrat sont présentées ci-dessous pour l’établissement d’accueil de la petite enfance :

- Proposition d’une réponse adaptée aux besoins de garde aux familles pour les enfants de moins de 4 ans et accueil des enfants en situation de handicap jusqu’à 6 ans ;
 - Inscription des enfants sur la base des décisions de la commission d’attribution des places de la collectivité (hors places en accueil d’urgence qui sont de la compétence du délégataire) et optimisation du taux de fréquentation ;
 - Mise en place d’une organisation en adéquation avec la recherche du bien-être, du soin, du développement, de l’éveil et de l’épanouissement du jeune enfant ;
 - Organisation, gestion administrative, financière et technique, coordination et animation de la structure ;
 - Reprise du personnel du précédent délégataire en application de l’article L.1224-1 du code du travail, recrutement du personnel nécessaire, mise à disposition des moyens humains nécessaires à l’exploitation du service, gestion des ressources humaines ;
 - Respect des règles de sécurité et d’hygiène ;
 - Application du règlement de fonctionnement à celui de la collectivité, du projet éducatif et pédagogique, du projet social et du protocole de soins ;
 - Exploitation de toutes les ressources pédagogiques et ludiques offertes par l’établissement, en particulier les salles de vie, espaces extérieurs, espace de jeux ;
 - Perception des recettes liées à l’activité du service ; et actions permettant la bonne fréquentation de la crèche ;
 - Entretien, maintenance, réparations et, dans les conditions précisées dans la présente convention, renouvellement des équipements mis à disposition ;
 - Gestion des relations avec les usagers ;
 - Fourniture des couches selon les exigences de la PSU, étant précisé qu’il doit être possible pour les familles qui le souhaitent de fournir les couches ;
 - Communication pour la promotion des offres de service ;
 - Suivi des relations avec l’ensemble des partenaires ;
 - Gestion de la restauration en liaison froide : fourniture et service des repas, collations et goûters aux enfants accueillis, sous réserve de permettre aux familles qui le souhaitent de fournir des collations et/ou goûters ;
 - Gestion de la blanchisserie et lingerie ;
 - Entretien des espaces verts et nettoyage extérieur du bâtiment.
- **Indicateurs d’activités, données sociologiques, ressources humaines, actions, données financières**

Vous trouverez ci-dessous pour chaque structure une synthèse des indicateurs d’activités, des données sociologiques, des ressources humaines, des actions destinées aux enfants et des données financières. Les rapports complets sont joints à cette synthèse.

- **Aiguilhe**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	10
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	71,18 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	29
Nombre d'enfants	37

Nombre de fratries	8
Nombre de familles monoparentales	0
Nombre de familles nombreuses	0
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 responsable de structure à 0,46 ETP - 2 auxiliaires de puériculture (= 1,51 ETP) - 2 CAP petite enfance (1,55 ETP) Soit 3,52 ETP dont 3,06 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Égalité des genres dans la petite enfance - Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) - Analyse de la pratique professionnelle - Participation à des jurys (CAP, Brevet)
ACTIONS destinées aux enfants	
Sorties à la ferme Bel air, passerelle avec l'école, journée Carnaval, grande semaine de la petite enfance, sortie à la bibliothèque, fête été, semaine du goût, expérimentation de journées sans jouets, fête de Noël, ateliers avec le relais petite enfance et les assistantes maternelles	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif PAJE	9,20€ par heure de garde
Dépenses	102 615,16 €
Recettes	91 213,71 €
Déficit	-11 401,45 €

- **Chaspinhac**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	9
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	72,60 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	20
Nombre d'enfants	21
Nombre de fratries	0
Nombre de familles monoparentales	2
Nombre de familles nombreuses	0
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 responsable de structure à 0,46 ETP - 2 auxiliaires de puériculture (= 1,86 ETP) - 2 CAP petite enfance (= 2 ETP) Soit 4,32 ETP dont 3,86 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Formation PRAP - Analyse de la pratique professionnelle
ACTIONS destinées aux enfants	
Passerelle avec l'école, activités au sein du jardin partagé de la mairie, journée mardi gras, grande semaine de la petite enfance, fête des parents en juillet, fête de Noël	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif PAJE	9,20€ par heure de garde
Dépenses	71 145,22 €

Recettes	92 108,17 €
Excédent	20 962,95 €

- Cussac**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	10
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	78,53 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	23
Nombre d'enfants	26
Nombre de fratries	3
Nombre de familles monoparentales	1
Nombre de familles nombreuses	1
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 responsable de structure à 0,43 ETP - 2 auxiliaires de puériculture (= 1,11 ETP) - 3 CAP petite enfance (2,3 ETP) Soit 3,84 ETP dont 3,41 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Analyse de la pratique professionnelle - Formation PRAP - Gérer et animer un relais petite enfance - Égalité des genres dans la petite enfance - Participation à des jurys
ACTIONS destinées aux enfants	
Activités à thème à l'année (ex : animaux de septembre à décembre) ; grande semaine de la petite enfance ; fête d'été, roi de l'oiseau, passerelle avec l'école, visite au relais petite enfance, intervention lire et faire lire	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,84 €
Dépenses	99 711,77 €
Recettes	110 963,35 €
Excédent	11 251,58 €

- Lavoûte-sur-Loire**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	10
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	70,31 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	25
Nombre d'enfants	26

Nombre de fratries	1
Nombre de familles monoparentales	0
Nombre de familles nombreuses	4
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 responsable de structure à 0,43 ETP - 1 auxiliaire de puériculture à 0,54 ETP - 4 CAP petite enfance (3,16 ETP) Soit 4,13 ETP dont 3,7 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Réactivation des mots qui font grandir - Tapis lecture - 1 000 jours qui comptent - TSA « intervention précoce auprès des enfants »
ACTIONS destinées aux enfants	
Partenariat avec les médiathèques de Lavoûte et de Saint-Vincent, rencontre passerelle avec le centre de loisirs et avec les écoles, atelier nature avec l'association « Des pieds à Terre », sortie au jardin Henri Vinay,...	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,52 €
Dépenses	85 510,16 €
Recettes	91 144,49 €
Excédent	5 634,33 €

- **Saint-Vincent**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	10
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	68,04 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	26
Nombre d'enfants	28
Nombre de fratries	3
Nombre de familles monoparentales	1
Nombre de familles nombreuses	3
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 responsable de structure à 0,43 ETP - 1 auxiliaire de puériculture à 0,46 ETP - 4 CAP petite enfance (3,65 ETP) Soit 4,11 ETP dont 3,68 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Réactivation des mots qui font grandir - Tapis lecture - 1 000 jours qui comptent - TSA « intervention précoce auprès des enfants »
ACTIONS destinées aux enfants	
Partenariat avec les médiathèques de Lavoûte et de Saint-Vincent, rencontre passerelle avec le centre de loisirs et avec les écoles, atelier nature avec l'association « Des pieds à Terre », sortie au jardin Henri Vinay,...	

DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,73€
Dépenses	85 510,11 €
Recettes	87 813,79 €
Excédent	2 303,68 €

• **Allègre**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	12
Nombre de jours d'ouverture	103
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	74,38 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	22
Nombre d'enfants	29
Nombre de fratries	7
Nombre de familles monoparentales	0
Nombre de familles nombreuses	1
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 éducatrice de jeunes enfants à 0,8 ETP - 2 auxiliaires de puériculture à 1 ETP chacun - 2 CAP Petite enfance à 1 ETP chacun - 1 animatrice petite enfance à 0,8 ETP - 1 agent d'entretien à 0,28 ETP soit 5,88 ETP dont 4,88 ETP auprès des enfants
Formations suivies	Analyse de la pratique professionnelle - Fluidifier les relations au sein de l'équipe pour mieux accueillir les enfants et les parents - Accompagner les émotions du jeune enfant - Santé environnementale - Renforcer son pilotage économique et financier
ACTIONS destinées aux enfants	
Ateliers divers (cuisine, peinture,...), activités et sorties extérieures (promenade, jeux d'eau, visite à la médiathèque, pique-nique) , Halloween, spectacle de Noël avec une conteuse, ...	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,41€
Dépenses	138 852,58 €
Recettes	146 985,41 €
Excédent	8 132,83 €

• **Chadrac**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	17

Nombre de jours d'ouverture	106 jours de juillet à décembre 2023
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	85,66 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	38
Nombre d'enfants	42
Nombre de fratries	4
Nombre de familles monoparentales	0
Nombre de familles nombreuses	0
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 éducatrice spécialisée à 1 ETP - 4 auxiliaires de puériculture (= 4 ETP) - 3 agents petite enfance (= 3 ETP) - 1 agent d'entretien à 0,5 ETP Soit 8,5 ETP
Formations suivies	Démarche « écolo crèche », « l'enfant, la nature et son environnement, jouer dehors »
ACTIONS destinées aux enfants	
Temps passerelle avec l'école, pique-nique aux jeux de Chadrac, rencontre à la médiathèque, intervention de lire et faire lire, troc de vêtement, semaine du goût, mise en place d'un journal destiné aux familles, thème sur l'année « les oiseaux »	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,84€
Dépenses	174 430,97 €
Recettes	155 430,42 €
Déficit	-19 000,55 €

- **Rosières**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	22
Nombre de jours d'ouverture	107
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	70,00 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	41
Nombre d'enfants	47
Nombre de fratries	6
Nombre de familles monoparentales	1
Nombre de familles nombreuses	0
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 1 éducatrice de jeunes enfants à 1 ETP - 4 auxiliaires de puériculture (= 3,66 ETP) - 5 agents petite enfance (= 4,1 ETP) Soit 8,76 ETP dont 8,26 ETP auprès des enfants
Formations suivies	1 agent a été accompagnée dans le cadre d'une

	validation des acquis de l'expérience pour devenir éducatrices de jeunes enfants
ACTIONS destinées aux enfants	
Réorganisation de la structure en 2 groupes d'âges distincts, sorties fréquentes en promenade, à pied ou en poussettes, spectacle de fin d'année avec une conteuse, projet passerelle avec les écoles de Rosières, partenariat avec le centre de loisirs, animation mensuelle avec les assistantes maternelles, visite à la médiathèque, réunions avec les familles	
DONNÉES FINANCIÈRES	
Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,35€
Dépenses	224 964,95 €
Recettes	239 202,87 €
Excédent	14 237,92 €

- **Vorey-sur-Arzon**

INDICATEURS ACTIVITÉS - Du 1er juillet au 31 décembre 2023	
Nombre de places	18
Nombre de jours d'ouverture	108
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h30
Taux d'occupation (sur les heures facturées)	75,82 %
DONNÉES SOCIOLOGIQUES	
Nombre de familles	42
Nombre d'enfants	49
Nombre de fratries	27
Nombre de familles monoparentales	3
Nombre de familles nombreuses (plus de 3 enfants)	9
RESSOURCES HUMAINES	
Constitution de l'équipe	- 3 éducatrices de jeunes enfants (= 2,38 ETP) - 2 auxiliaires de puériculture (= 1,5 ETP) - 3 CAP petite enfance (= 2,74 ETP) - 1 secrétaire comptable (= 0,5 ETP) - 1 agent d'entretien (= 0,57 ETP) Soit 7,69 ETP dont 5,93 ETP auprès des enfants
Formations suivies	- Réunions mensuelles et analyse de la pratique professionnelle - Tapis de lecture - Éveil musical et éveil artistique - Harcèlement - Équipier de première intervention
ACTIONS destinées aux enfants	
Activités du quotidien (peinture, musique, danse, psychomotricité, balades, jardinage,...), partenariat avec les écoles, le centre de loisirs, la bibliothèque, l'Embarcadère,... Autres projets : salon du livre, petits déjeuners et goûters avec les familles, parentalité en Emblavez (conférence, groupes de parole, les 4 saisons de la famille,...)	
DONNÉES FINANCIÈRES	

Tarif moyen de PSU des familles fréquentant la structure	1,46 €
Dépenses	191 802,00 €
Recettes	179 496,52 €
Déficit	-12 305,48 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE des rapports annuels du 2ème semestre 2023 fournis par chaque délégataire dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de structures petite enfance.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 40

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

Objet :	Micro-crèches PAJE d'Aiguilhe et de Chaspinhac : approbation du nouveau tarif horaire à compter du 1er janvier 2025
----------------	---

Rapporteur : Marielle ROCHER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, par délibération de son Conseil communautaire du 11 mai 2023, a accepté de confier la délégation de service public des structures d'accueil d'Aiguilhe, de Chaspinhac et de Cussac-sur-Loire à l'Association Micro-crèche ADMR Agglomération.

Dans le cadre de l'article 37 du contrat de concession signé en juin 2023 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'Association Micro-crèche ADMR Agglomération, le délégataire doit soumettre à la collectivité pour approbation une proposition de tarifs pour l'exercice à venir pour les micro-crèches d'Aiguilhe et de Chaspinhac, en fonctionnement PAJE.

Ainsi, le 13 mai 2024, Mr CAUSSE Daniel, Président de l'Association Micro-crèche ADMR Agglomération, a transmis la proposition de tarif horaire pour les Micro-crèches "Les Chaspinous" et "De Fil en Aiguilhe", établie à 9,95 €/heure (tarif identique pour les deux établissements) et applicable au 1^{er} janvier 2025.

Cette proposition est en augmentation par rapport à 2024 (9,80 €/heure), le délégataire justifie la demande au vu du contexte inflationniste des 2 dernières années.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la proposition de tarif horaire pour les Micro-crèches "Les Chaspinous" et "De Fil en Aiguilhe", établie à 9,95 €/heure et applicable au 1^{er} janvier 2025.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 41

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers

en exercice :
95

Date de
publication en

ligne :
03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

Objet : DSP - Multi-accueil de Vorey-sur-Arzon : approbation avenant au contrat

Rapporteur : Marielle ROCHER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, par délibération de son Conseil communautaire du 11 mai 2023, a accepté de confier la délégation de service public du multi-accueil « Farandole » de Vorey-sur-Arzon à l'Association Familles Rurales de Vorey-sur-Arzon pour une durée de 5 ans.

Le présent avenant modifie l'article 38 (compensation financière) en adéquation avec l'annexe 9 (budget prévisionnel fourni par le délégataire dans son offre).

En conséquence, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La compensation financière s'élève aux montants suivants nets sur toute la durée du contrat (annexe 9) :

2ème semestre 2023	2024	2025	2026	2027	1 ^{er} semestre 2028
39 519,00 €	82 200,00 €	85 489,00 €	88 053,00 €	90 695,00 €	46 708,00 €

Article 2 : à l'exception de cette rectification administrative liée à une erreur de saisie, les termes du contrat initial restent inchangés.

Ce changement n'a pas d'incidence sur la contribution financière de la collectivité versée dans le cadre de la DSP.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n°1, ci-annexé, portant modification du contrat de concession valant délégation de service public sous forme d'affermage pour l'exploitation du multi-accueil « Farandole » de Vorey-sur-Arzon et conclu avec l'Association Familles Rurales de Vorey-sur-Arzon,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant n° 1.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_272-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 42

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°42 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

Objet :	DSP – Multi-accueil de Rosières : approbation avenant au contrat
----------------	--

Rapporteur : Marielle ROCHER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, par délibération de son Conseil communautaire du 8 juillet 2024, a accepté de confier la délégation de service public du multi-accueil « Le Pays Imaginaire » de Rosières à Groupe Objectifs pour une durée de 4 ans.

Le présent avenant modifie l'article 39 en adéquation avec l'annexe 9.

En conséquence, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le Délégataire versera à la collectivité une redevance d'occupation du domaine public.

Conformément aux articles L 2122-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques et en contrepartie de la mise à disposition de la structure construite par la collectivité délégante, le Délégataire verse à la collectivité une redevance d'occupation du domaine public, selon les montants suivants exprimés en valeur du 1^{er} juillet 2024 :

2024 (1 ^{er} juillet au 31 décembre)	2025	2026	2027	2028 (1 ^{er} janvier au 30 juin)
9 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	9 000,00 €

À compter de la deuxième année d'exécution du contrat, ces montants sont indexés selon la formule définie à l'article 40.

Cette redevance est conforme à l'article 2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Cette redevance sera versée chaque trimestre à terme échu.

Article 2 : à l'exception de cette rectification administrative, les termes du contrat initial restent inchangés.

Ce changement n'a pas d'incidence sur la contribution financière de la collectivité versée dans le cadre de la DSP.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n°1, ci-annexé, portant modification du contrat de concession valant délégation de service public sous forme d'affermage pour l'exploitation du multi-accueil « Le Pays Imaginaire » de Rosières et conclu avec Groupe Objectifs,

Délibération n°42 du 25/09/2024

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant n°1.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 43

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
95

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale
Affaire suivie par : Laurence ROMEAS

Objet :	Commune de Saint-Germain Laprade : attribution d'une subvention pour l'organisation de la fête du jeu
----------------	---

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Chaque année, la fête du jeu est organisée par une commune de la Communauté d'agglomération avec le soutien logistique du service Lud'Agglo.

Pour 2024, l'événement a été organisé par la commune de Saint-Germain Laprade, le 1^{er} juin. Durant cette journée, environ 1500 personnes, toutes générations confondues, ont pu expérimenter gratuitement divers jeux et activités ludiques.

Le budget global de cette manifestation supporté par la commune organisatrice, s'élève à 8 945,75 €.

L'Agglomération du Puy-en-Velay intervient à hauteur de 3 500 € afin de soutenir la commune quant à l'organisation de cette manifestation.

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole sont sollicitées, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale à hauteur respectivement de 2 500 € et 200 €. Il conviendra donc de reverser ces deux subventions à la commune organisatrice.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 3 500 € à la commune de Saint-Germain Laprade pour l'organisation de la fête du jeu 2024,
- REVERSE les contributions sollicitées auprès de la CAF et de la MSA au titre de la fête du jeu 2024 à la commune de Saint-Germain Laprade.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_274-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 44

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°44 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale
Affaire suivie par : Laurence ROMEAS

Objet :	Cékankonjou : Subvention 2024
----------------	-------------------------------

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Le service Lud'agglo a noué depuis plusieurs années divers partenariats avec des associations pour offrir un service de proximité aux usagers. L'association Cékankonjou, basée au Pertuis, proposait des actions sur la partie Est du territoire : une ludothèque itinérante et des temps de jeux pour animer des événements, en soirée, à la journée, ou le week-end, en intérieur ou extérieur, pour toutes les générations. L'association pratiquait également le prêt de jeux et jouets dans son local au Pertuis.

Ce partenariat a été formalisé par la signature d'une convention d'objectifs. Cependant, aujourd'hui, en accord avec l'association, il a été décidé d'y mettre un terme et pour ce faire de dénoncer la convention. La date de fin de la convention, convenue entre les deux parties, est fixée au 11 octobre 2024.

Pour l'année en cours et afin de permettre à l'association Cékankonjou de mener à bien les actions déjà programmées, une subvention de 4 500 € sera versée, soit 75 % du montant initialement prévu à la convention.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la dénonciation de la convention d'objectifs qui liait l'Association Cékankonjou à la Communauté d'agglomération à compter du 11 octobre 2024,
- VALIDE l'attribution d'une subvention de 4 500 € à l'association Cékankonjou pour l'année en cours.

VOTE :	UNANIMITÉ
---------------	------------------

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 45

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°45 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

Objet :	Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 avec l'École de la Deuxième Chance de la Haute-Loire : autorisation de signer l'avenant
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;

VU le budget de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'année 2024 ;

VU la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'École de la Deuxième Chance (E2C) ;

VU le projet d'avenant financier n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025, qui prévoit le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 39 700 € à l'École de la Deuxième Chance (E2C) Haute-Loire pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soutenir le dispositif pédagogique de l'E2C Haute-Loire dans sa mission d'intégration professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans qualification ;

CONSIDÉRANT que le soutien financier de la Communauté d'agglomération est essentiel au bon fonctionnement de l'E2C Haute-Loire ;

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant financier n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'École de la Deuxième Chance de Haute-Loire, tel qu'annexé à la présente délibération, prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 39 700 € pour l'année 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, ou son représentant, à signer l'avenant financier n°1 ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_276-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 46

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Madame Christine NOTON, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

Objet :	Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2024 avec la Mission Locale du Velay : autorisation de signer l'avenant
----------------	---

Rapporteur : Jean-luc BORIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;

VU le budget de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'année 2024 ;

VU la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2024 signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Mission Locale du Velay ;

VU le projet d'avenant financier n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2024, fixant les modalités financières applicables pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT l'importance du soutien apporté par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à la Mission Locale du Velay, dans le cadre de ses missions d'accompagnement et d'insertion des jeunes ;

CONSIDÉRANT que cet avenant permet de déterminer les montants et modalités de versement de la subvention pour l'année 2024, nécessaires au bon fonctionnement de la Mission Locale du Velay et au développement de ses actions sur le territoire communautaire ;

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant financier n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2024 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Mission Locale du Velay, tel qu'annexé à la présente délibération, fixant une subvention totale de 143 875 € pour l'année 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, ou son représentant, à signer l'avenant financier n°1 ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_277-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 47

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Délibération n°47 du 25/09/2024

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

Objet :	Contrat de ville 2024 : subventions - 2ème session
----------------	--

Rapporteur : Jean-luc BORIE

Vu la loi Lamy n°2014 du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030 ;

Considérant que pour l'année 2024, dans le cadre du Contrat de Ville, une enveloppe financière est prévue au budget de la Cohésion Sociale pour les demandes de subventions concernant des projets développés dans les quartiers prioritaires de Guitard et du Val Vert ;

Vu la délibération du 08 juillet 2024 autorisant Monsieur le Président à verser des subventions, dans le cadre de la 1ère session du Contrat de Ville, pour un montant total de 112 500 € afin de soutenir les projets portés par des associations et des structures publiques dont les actions relèvent d'une des orientations du Contrat de Ville (soutien aux personnes fragiles, réussite éducative et cadre de vie) ;

Considérant que certains projets déposés en 1ère session méritaient des compléments d'informations ;

Le Comité de Pilotage du Contrat de Ville pour la 2ème session a validé les participations de chacun des membres signataires pour 7 projets.

Il est donc proposé d'examiner les demandes telles que présentées dans le tableau joint en annexe.

Pour la Communauté d'agglomération, le montant total s'élève à 20 680 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions de la 2ème session 2024 au titre du Contrat de Ville telles que présentées dans le tableau joint en annexe de la présente,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différentes associations et organismes demandeurs.

<u>VOTE :</u>	UNANIMITÉ
----------------------	------------------

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_278-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/09/2024

Délibération n° 48

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

Objet :	Convention triennale de partenariat 2024-2026 : financement d'un deuxième poste d'Intervenant Social au sein du Commissariat de police et du groupement de Gendarmerie de Haute-Loire (ISCG)
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants, Vu la convention triennale de partenariat 2023-2025 signée entre la Communauté d'agglomération et l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ASEA 43) pour le financement d'un premier poste d'Intervenant Social (à hauteur de 2600 € par an) au sein du Commissariat de Police et du Groupement de Gendarmerie de Haute-Loire (ISCG),

La mission des intervenants sociaux est de contribuer à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en apportant un soutien social immédiat et en facilitant l'orientation vers les dispositifs d'aide appropriés,

Le poste d'ISCG est devenu opérationnel en septembre 2020. Face à une augmentation de l'activité, un second poste a été mis en place en septembre 2021, faisant de 2022 la première année où deux postes ont fonctionné pleinement.

Concernant les chiffres-clés pour l'année 2023, 284 personnes ont été reçues par l'intervenante en poste. 390 personnes ont été reçues en 2022, une baisse qui a eu lieu en raison d'un changement dans les modalités de saisine au niveau de la gendarmerie. L'activité est revenue à la normale depuis le début de cette année avec 84 % de réception dans le champ des violences intrafamiliales (contre 75 % en 2022).

Concernant le début de l'année 2024 et notamment le 1er semestre 2024, 158 nouvelles personnes ont été prises en charge dont 125 femmes victimes de violences conjugales (stabilité par rapport au 1er trimestre 2023).

L'ASEA 43 sollicite la Communauté d'agglomération pour le financement d'un deuxième poste (à hauteur de 2600 € par an) dans le cadre d'une nouvelle convention triennale de partenariat pour la période 2024-2026. Ce poste est nécessaire pour renforcer l'efficacité des dispositifs de sécurité publique et de protection sociale sur le territoire de la Haute-Loire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le financement pour l'année 2024 d'un montant de 2 600 € en faveur de l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ASEA 43), destiné à la création d'un deuxième poste d'intervenant social au sein du commissariat de police et du groupement de gendarmerie de Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération, ou son représentant, à signer la convention triennale de partenariat relative au financement d'un deuxième intervenant social au sein du commissariat de police et du groupement de gendarmerie de Haute-Loire pour la période 2024-2026.

Délibération n°48 du 25/09/2024

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_279-DE

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 25/09/2024

Délibération n° 49

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 septembre
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

95

Date de

publication en

ligne :

03/10/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Jean Yves BERAUD à Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Thierry MOURGUES à Madame Valérie BARLET, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Corinne GONCALVES

La séance a été levée à : 21H15

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

Objet :	Personnel : mises à disposition
----------------	---------------------------------

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Les mouvements de personnel entre structures doivent donner lieu à des conventions de mise à disposition.

Madame Brigitte FALGOUX, agent de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, est mise à la disposition de la ville du Puy-en-Velay, à hauteur de 40 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions Performance Evaluation Qualité pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Wilfrid MASSON, agent de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la ville du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions de gestion du camping au sein du service Développement touristique et territorial pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er octobre 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Madame Elodie CHAPELAND, agent de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté de communes des Sucs, à hauteur de 4 heures et 50 minutes hebdomadaires, pour assurer des missions d'enseignement artistique pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025.

Madame Sylviane FARON-BOYER, agent de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, est mise à disposition du Syndicat Mixte de la Chaise Dieu à hauteur de 100 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions de secrétariat, comptabilité et gestion des ressources humaines pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2025. La convention précédente concernant plusieurs agents, cette nouvelle convention prévoit que la mise à disposition du seul agent en question.

Madame Emmanuelle FONTANILLE, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mise à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 50 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions de Politique de la ville pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur David BERNARD, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Romain CHANY, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Frédéric EXBRAYAT, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Délibération n°49 du 25/09/2024

Monsieur André GIDROL, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Didier GINIOUX, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Thierry LAGER, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Jérôme MERCIER, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

Monsieur Cyrille PAGES, agent de la ville du Puy-en-Velay, est mis à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, à hauteur de 10 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions d'agent spécialisé d'entretien du bâtiment au sein du Centre technique municipal pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2025.

L'établissement d'accueil remboursera à la collectivité d'origine les rémunérations principales et accessoires des agents mis à disposition, ainsi que les charges patronales afférentes durant toutes les durées correspondantes, au prorata temporis.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/09/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les principes de mises à disposition des agents selon les quotités et modalités décrites ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20241001-DEL_CC2024_280-DE

Signé le 25/09/2024,
Le Secrétaire de séance,
GONCALVES Corinne,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/09/2024